



**Bâtir
le Pays Martinique**

La Lettre de **BÂTIR**

BULLETIN TRIMESTRIEL DE BÂTIR LE PAYS MARTINIQUE

N°2

AVRIL 2019



Editorial

Cher.e.s Ami.e.s, Cher.e.s Camarades,

Nous vous proposons la deuxième parution de la Lettre de notre parti. C'est une contribution à la réflexion et à l'information de ce que collectivement nous organisons à l'attention des Lamentinois, des Martiniquais et des militants que vous êtes.

Notre engagement est évidemment de poursuivre nos activités et de le faire savoir, mais c'est surtout et avant tout, le pari de faire autrement et de parler ouvertement des sujets qui vous préoccupent et qui font problèmes à notre société, à notre économie et à notre peuple.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer aux diverses manifestations organisées, quelques articles vous feront connaître notre actualité.

Cette dernière a fait une très large place au combat des femmes pour l'égalité :

- ◆ Une remarquable conférence sur les luttes et la place des femmes en politique,
- ◆ Des militantes mises en lumière,
- ◆ Le travail parlementaire de notre Députée Josette MANIN...

Vous vivrez également le parti de l'intérieur avec les constitutions et mises en place des comités de quartiers.

Notre vitalité est manifeste et l'adhésion des Lamentinois à la construction de notre ville prouve que nous avons raison de compter sur chacun, de mobiliser toutes les énergies, de recueillir les avis et expertises. La réussite est à ce prix. Notre ville le mérite.

Progressivement, notre lettre se tournera également vers l'actualité politique de notre environnement immédiat, Amérique Latine et Caraïbe (Cuba, Etats Unis, Venezuela, Brésil...) et bien entendu sur la politique intérieure Française tellement inquiétante et pour laquelle il y a tant à dire !

Découvrez ce nouveau numéro et faites-nous remonter vos avis et impressions.

Je vous souhaite au nom de tous, une excellente lecture.

David ZOBDA, Président

Le mot du Secrétaire National



Cher.e.s Camarades,

Dès ma nomination en qualité de Secrétaire National du parti en avril 2018, je me suis attelé aussitôt à ma nouvelle fonction avec la conviction de renforcer le dynamisme du parti et de mettre en œuvre les décisions prises lors du Congrès.

Conformément aux engagements pris, nous avons mis en place de nouvelles actions qui ont été mises en œuvre telles que les « Mardis de Bâtir » et la constitution des Comités de Quartiers.

Avec les deux Secréaires Nationaux Adjointes, nous avons pris notre tâche à bras le corps. En effet, le 2 juillet 2018, nous tenions notre premier « Mardi de Bâtir » avec succès. Nous en avons tenu deux autres depuis.

Parallèlement, le premier comité de quartier a vu le jour le 8 octobre 2018 à Pelletier. Aujourd'hui, le bilan est satisfaisant puisque sur la dizaine de comités programmés, cinq ont été créés (Pelletier, Sarrault/Duchesne, Acajou/Bois d'Inde, Basse-Gondeau et Roches-Carrées). D'autres sont en cours d'installation.

Entre comités de quartiers et « Mardis de Bâtir », le parti rencontre régulièrement la population et poursuivra ses actions de proximité.

Ainsi, notre expérience politique acquise depuis de nombreuses années sous l'égide de Pierre SAMOT nous a apporté de la rigueur, du savoir-faire et toute la détermination nécessaire pour accompagner David ZOBDA, notre nouveau Président et nous mettre plus efficacement au service de notre population.

Miguel MARIE-LUCE, Secrétaire National

FOCUS

« En faisant de la citoyenneté, de nos référents majeurs, nous travaillons au passage d'une culture politique à une autre, au passage d'une culture politique passiviste à une culture de la souveraineté.

La citoyenneté, pour que nous inventions :

Les modalités pour une plus grande reconnaissance des citoyens dans la vie publique.

Les modalités pour une représentation et une participation marquante des jeunes au sein des instances majeures de la vie publique.

Les modalités pour une implication dans la vie publique de la femme martiniquaise, à la mesure de son implication dans la vie sociale et familiale du Pays ! »

Extrait de la Convention du 11 octobre 1998

Actualités politiques

► GRAND DEBAT NATIONAL : LES ELUS D'OUTRE-MER INVITES A L'ELYSEE

Le 1^{er} février 2019, David ZOBDA, Maire du Lamentin et Josette MANIN, Députée de la 1^{ère} Circonscription de Martinique ont participé à la rencontre entre le Président de la République et les élus dits « d'Outre-mer ».

S'il faut saluer l'initiative novatrice et la durée (plus de 7 heures) consacrées à ce débat, les élus sont restés sur leur faim et très insatisfaits du traitement réservé aux sargasses et au chlordécone notamment.

Finalement, peu d'éléments positifs dans ce débat. Il convient toutefois de retenir deux propositions phares :

- ◆ La volonté affirmée d'Emmanuel MACRON de reconnaître le droit à la différenciation ;
- ◆ Le souhait de mettre en œuvre, sous l'autorité du Ministre LECORNU, une commission chargée de travailler sur les finances des collectivités territoriales ainsi que sur la fiscalité en lien avec le projet économique et social essentiel qu'il nous appartient de définir pour les « Outre-mer ».

De nombreux autres points ont été évoqués comme la pêche, l'agriculture la vie chère, les sargasses, le chlordécone, l'insuffisance de moyens des collectivités territoriale, la santé...

David ZOBDA a attiré l'attention du Président de la République, de la Ministre des Solidarités et de la Santé et de la Ministre des Outre-mer sur l'impérieuse nécessité d'un accompagnement exceptionnel pour le secteur de la santé et du CHU de Martinique.



Face aux pathologies graves et au vieillissement de la population martiniquaise il importe d'accorder davantage de moyens aux hôpitaux.

Il a également indiqué la nécessité de favoriser la coopération avec la Caraïbe, en particulier avec Cuba, en termes d'échanges avec les médecins spécialistes qui nous font défaut, et ceux qui disposent de connaissances avancées en matière de diabète.

► LES « MARDIS DE BÂTIR »

Dans le cadre des séances d'information grand public, BÂTIR LE PAYS MARTINIQUE a organisé une conférence sur le thème : **"La place des femmes en politique. Quelles évolutions depuis 1944 ?"**, le mardi 19 mars 2019 au Centre-Culturel du Bourg du Lamentin.

Est intervenue **Nadia CHONVILLE**, Sociologue, jeune et talentueuse universitaire qui traite de ce sujet dans le cadre de son exploration scientifique.

Notre invitée nous a proposé une approche originale présentée sur 2 axes :

- ◆ Une approche historique et sociologique du rôle dévolu aux Femmes du Moyen-Age à nos jours.

Son propos est éclairé par l'évocation des pratiques des immortels de l'Académie Française visant à éloigner les femmes de toutes responsabilités intellectuelles et politiques, et à les maintenir dans leur rôle de mère... D'ailleurs, notre intervenante prend pour exemple l'acceptation très récente par les Académiciens de la féminisation des noms de métiers...

- ◆ Une réflexion basée sur nos origines biophysiques et culturelles qui nous confèrent un double héritage d'euro et

d'afro descendants.

L'image de la femme "*Poto mitan*" attribuée aux mères antillaises, l'oratrice la qualifie "*d'Arnaque*", car justifie-t-elle, les familles ont été disloquées lors de leur arrivée en esclavage aux Antilles, et les femmes devaient remplir leur rôle de "*mère nourricière*".

Quant aux hommes Noirs, n'étant pas considérés comme des Hommes, mais comme des animaux, ceux-ci non plus n'étaient pas reconnus comme des "*personnes dignes de discernement*" et possédant le "*libre arbitre*".

Madame CHONVILLE insiste sur la chronologie des "*Grands Combats Historiques*" des femmes, menés afin que des droits leur soient conférés par les hommes au pouvoir, pour tenter de "*mettre en œuvre l'égalité Homme/Femme*".

Elle appelle de ses vœux toutes les femmes à considérer qu'elles peuvent être "*Actrices de notre société*" dans tous les domaines et au titre de "*décideurs*", même si reconnaissons le, "*Sortir du cadre habituel pour prendre un chemin nouveau*" peut paraître risqué à beaucoup de femmes...et d'hommes !!!



Le Président de BÂTIR LE PAYS MARTINIQUE, rappelle que de tous temps, les femmes ont occupé une place importante au Lamentin, et au sein du parti politique, et tout particulièrement en tant qu'éluës : Conseil Municipal, Conseil Général, CACEM, Assemblée Nationale, et ceci, bien avant l'obligation de parité.

Judith LABORIEUX a présenté le réseau « Elues locales » qui a pour objectif de réunir les femmes en politique, de leur proposer des parcours de formation et de favoriser les échanges.

Elle envisage, par ailleurs, la création d'une antenne locale.

Nadia CHONVILLE, au cours de cette soirée des « Mardis de Bâtir » nous a éclairé avec simplicité et rigueur sur ce thème et a apporté à chacun d'entre nous, des pistes de réflexion originales.

Nous avons tout lieu d'être fiers, d'être le premier parti politique à l'avoir sollicitée afin qu'elle informe la population sur cette thématique et sur ses travaux universitaires s'y rapportant.

"De la nécessité de penser par nous-mêmes une autre histoire", cette tâche nous incombe



► SEMINAIRE DES COMITES DE QUARTIERS

Le **samedi 30 Mars 2019** une soixantaine de membres des comités de quartiers se sont retrouvés en séminaire à la Maison pour Tous de Gondeau à l'invitation de BÂTIR LE PAYS MARTINIQUE.

Dans une ambiance conviviale les travaux du séminaire ont débuté par les mots de bienvenue de Miguel MARIE-LUCE, Secrétaire National et de David ZOBDA, Président .

Georges-Louis LEBON, Secrétaire National Adjoint a expliqué le rôle du comité (définition, mission, constitution, fonctionnement).

Sur la base de cette explication pédagogique, il s'en est suivi des échanges fructueux entre les élus du Comité National et les membres des comités.

Le Président ZOBDA fut à cet effet très sollicité et n'a pas hésité à jouer le jeu à la grande satisfaction des membres.

Judith LABORIEUX, élue en charge de la sécurité, a présenté le dispositif « Réserve communale de sécurité civile* ». Une occasion supplémentaire de développer une synergie dans les quartiers.

Après quelques échanges derniers échanges vint le moment symbolique de la signature de la **Charte des Comités de Quartiers** entre le Secrétaire National et les Présidents des comités déjà constitués.

Le séminaire s'acheva dans une ambiance agréable et constructive.

Ravis de la qualité des échanges et des informations véhiculées au cours de ce séminaire, les membres du Comité National envisagent déjà les prochains rendez-vous.

Nous continuons la mise en place des autres comités, une tâche que mène avec acharnement et dévouement Max MAUGEE, notre Secrétaire national Adjoint référent.



* Bénévoles participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise



Signature de la Charte entre le Secrétaire National et les Présidents des 4 comités officiellement créés

► REUNIONS PUBLIQUES SUR LE PLU

Dans le cadre de la concertation sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et dans le strict respect de la loi, David ZOBDA, Maire de la ville, a convié les habitants des quartiers du secteur Ouest au Centre-Culturel de Basse-Gondeau, le **mercredi 24 avril 2019**.

Les précédentes présentations ont eu lieu à l'Hôtel de Ville pour le secteur Centre (19 février) et au CASE de Pelletier pour le secteur Est (16 avril).



Echanges avec notre Députée



Le rapport sur les discriminations en Outre-mer, co-rédigé par Maud PETIT, Cécile RILHAC et Josette MANIN a été présenté et voté le 21 mars 2019 par la Délégation Outre-mer.

Fruit d'un travail engagé il y a un an, ce rapport pointe du doigt les discriminations existant en Outre-mer, mais également envers les ultramarins vivant hors de leurs territoires et soumet plus de 40 recommandations.

De nos travaux, il ressort que malgré les différentes lois et décrets d'application pris par les gouvernements successifs, l'égalité réelle avec l'hexagone est loin d'être appliquée.

Cela se vérifie dans de nombreux domaines : Socio-économique, éducatif, sanitaire, dans la vie au quotidien (des parcours administratifs, des mutations, congés bonifiés, etc.).

Sports & Culture

► 5 QUESTIONS À...

Thaméra MANETTE,

Championne de France de lancer de poids



Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Thaméra MANETTE.
J'ai 17 ans, je suis lanceuse de poids licenciée au MADININA ATHLÉTISME et scolarisée au Lycée Acajou 2.

Pourquoi avoir choisi le lancer de poids ?

A l'âge de 12 ans j'ai été repérée par mon entraîneur actuel, le cubain, José SANTA CRUZ CAMPOS.

Quelles sont les qualités requises pour être une bonne lanceuse ?

Comme pour toutes les autres disciplines, il faut être régulier aux entraînements, avoir une bonne hygiène de vie, être très fort psychologiquement et savoir se concentrer.

Les lanceurs de poids sont ceux qui soulèvent le plus de poids en musculation et la technique de cette discipline est très complexe bien qu'à première vue, elle semble facile.

Quels sont tes objectifs sportifs nationaux et internationaux ?

Pour la saison estivale, j'ai pour objectif d'être sur le podium aux Championnats de France et intégrer de nouveau l'Équipe de France.

Comment en savoir plus sur ton actualité ?

Pour avoir mon actualité vous pouvez me suivre sur Facebook et Instagram.

Palmarès :

- ◆ Carifta Games 2017 : 3ème (médaillon de Bronze)
- ◆ Carifta Games 2018 : 1ère (médaillon d'Or) nouveau record des cariftas
- ◆ Championne de France en 2018
- ◆ Championne de France en salle en 2019
- ◆ 1ère équipe de France en 2019 : Médaille d'Argent en Turquie
- ◆ Carifta Games 2019 : 2ème (médaillon d'Argent)

► TROPHEES DU CARNAVAL

Le **vendredi 26 avril 2019**, la Ville du Lamentin et l'Office de la Culture ont organisé « **Les Trophées du Carnaval** » à l'Hôtel de Ville afin de récompenser les associations ayant animé le carnaval lamentinois ainsi que les personnels (écoles, OMASS, OCL, Services Techniques, ...) ayant contribué à la réussite de ces festivités.

Un très nombreux public a répondu à cette invitation. Des remerciements appuyés ont été adressés à ces acteurs symbolisés par une remise de trophées.

Cette édition 2019 a été marquée par la création d'un nouveau concept, le « Kalbas'Cho ». A l'initiative d'un collectif formé des présidents des groupes à pieds, cette manifestation a eu un succès retentissant.

L'accent a été mis sur la sécurité ayant concouru à rendre ces quelques jours de liesse sans incidents majeurs.

N'oublions pas de saluer et féliciter le travail réalisé par :

- ◆ Laurent MARIE-LUCE et Xavier ZOBDA, les « Mèt a mannioc »
- ◆ Romuald SAINTE-ROSE et l'association KBC pour la réalisation de Vaval.
- ◆ Les groupes à pieds (NOU PA SAV, PETROL'BAND, ASOU YO, SA KI FET FET, CE NOU MEM, TI KADANS et MADJIKA ZWEL) pour leurs prestations.

Selon l'avis d'un grand nombre, ce carnaval 2019 a été d'une qualité exceptionnelle !

Monsieur le Maire leur a, d'ores et déjà, donné rendez-vous pour les préparatifs de l'édition 2020.



International

► LE PEUPLE CUBAIN APPROUVE MASSIVEMENT SA NOUVELLE CONSTITUTION

Le 10 avril 2019 la nouvelle Constitution Cubaine est entrée en vigueur.

La loi suprême de la Nation a été approuvée par un référendum populaire le 24 février 2019.

Résultats :

- ◆ Inscrits : 9 298 277
- ◆ Votants : 7 848 343, soit 84% des inscrits.

A la question :

« **Ratifiez vous la Nouvelle Constitution de la République ?** »

Ont obtenu :

- ◆ **POUR : 86,85 % des voix**
- ◆ **CONTRE : 9,00 %**
- ◆ Blancs : 2,53 %
- ◆ Nuls : 1,62 %

Cette nouvelle Constitution remplace celle de 1976, qui prévoyait en son article 141 : qu'elle ne pouvait être modifiée que par un vote des 2/3 de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire (ANPP), puis par un référendum populaire approuvé par 50 % des votants au minimum.

En juillet 2018, l'ANPP approuve le projet de la nouvelle Constitution rédigée par une commission de 33 députés, présidée par Raúl CASTRO, Premier Secrétaire du Parti Communiste.

Du 13 août au 15 novembre 2018, des débats populaires ont été organisés dans tout le pays à travers les entreprises, les écoles, les universités, les quartiers. 110 000 débats ont été enregistrés.

A noter une première, le gouvernement cubain avait invité les cubains installés à l'étranger y compris les réfugiés, à participer aux débats.

A l'issue des débats le projet de texte a été modifié à 60 %.

La nouvelle Constitution (version définitive) a été approuvée par l'ANPP en décembre 2018 et par référendum populaire le 24 février 2019.

Sur le plan politique, la nouvelle Constitution :

- ◆ Réaffirme le rôle unique du Parti Communiste (PCC) et le caractère irrévocable du Socialisme en vigueur depuis 1959.
- ◆ Renforce le pouvoir populaire des Municipalités.
- ◆ Change les structures de l'Etat : crée les fonctions de Président de la République et de Premier Ministre. Le Président est élu, (toujours par scrutin indirect) pour un mandat de 5 ans, renouvelable une seule fois.

Sur le plan économique, la nouvelle Constitution :

- ◆ Reconnaît le marché, la propriété privée ; les investissements étrangers, pour relancer l'économie du pays miné par l'embargo des Etats-Unis et la situation de leur partenaire, le Venezuela.

Le 10 avril 2019, Miguel DIAZ-CANEL BERMUDEZ, est devenu Président de la République Cubaine, il était jusque-là, Président du Conseil et des Ministres après Fidel et Raúl CASTRO.



► LES RENDEZ-VOUS DE BÂTIR : JOURNEE DETENTE

BÂTIR LE PAYS MARTINIQUE a organisé, à l'attention de ses militants et sympathisants, une journée détente le **dimanche 28 avril 2019** au Moulin Hydroélectrique du Gros-Morne

Retour en images sur cette journée...



Excellente journée placée sous le signe de la découverte et de la convivialité !

2 ti mo 4 pawol...

► JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 8 mars dernier nous célébrons la journée internationale des droits des femmes.
Ce fut l'occasion de mettre en lumière des Lamentinoises.

Cette date marque la mobilisation en faveur des droits des femmes ainsi que leur participation à la vie politique et économique.

L'application des lois en faveur de l'égalité Hommes-Femmes ne s'est pas fait attendre.

En effet, des femmes se sont engagées et ont participé au développement économique, politique et social de la ville.

Quelques dates clés relatives à l'émancipation des femmes :

1924 : Uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un Baccalauréat unique

1938 : Jane Apollinaire LÉRO obtient le Prix d'Honneur en mathématiques et en sciences

1944 : Elle crée l'Union des Femmes de la Martinique dont elle devient la première présidente. Elle fait de cette association une organisation ouverte à toutes les femmes et s'affirme comme une militante active du Parti Communiste.

1947 : À la demande de la section du Parti Communiste du Lamentin, elle devient Conseillère Municipale mais peu de temps après, elle reçoit une affectation à l'école des assistantes sociales en France hexagonale.

Aujourd'hui, une rue du quartier Place d'Armes porte son nom.

1944 : Droit de vote et éligibilité pour les femmes

1959 : Andrée Alice LAURENCINE « Man La Popo » vote pour la première fois lors des élections municipales.

Si les femmes mariées ne peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari, qu'à partir de 1965, c'est en 1960 qu'elle se lance dans la confection et la commercialisation de confiseries et gâteaux aux saveurs locales. Elle vend au sein de l'hôpital puis devant le collège Petit-Manoir dès sa création dans les années 70. C'est ainsi qu'elle devient, au fil du temps une figure emblématique de la ville.

1999 : Révision constitutionnelle en faveur de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives

1983 : Josette MANIN devient Conseillère Municipale sur la liste de Georges GRATIANT.

1995 : Jusque-là Conseillère Municipale, elle gravit les échelons et occupe le poste d'Adjointe au Maire Pierre SAMOT.

2011 : Élu Présidente du Conseil Général, elle est la première - et l'unique - femme en Martinique, à avoir présidé cette assemblée.

2017 : L'Histoire retiendra qu'elle fut la première femme élue Députée de Martinique mettant ainsi fin au monopole des hommes aux plus hautes fonctions politiques.



► CLIN D'OEIL À...

PORTAIT D'UNE MILITANTE : Léone MARLIN

Avec son allure élégante et sa silhouette de femme peule du Niger, Léone passe difficilement inaperçue dans la vie de tous les jours. Elle est entrée dans la vie active, comme technicienne de surface, à la piscine municipale du Lamentin, vers l'âge de 45 ans. Elle a été accueillie chaleureusement par l'équipe en place, composée de Mesdames PLANCEL, MURTE, ETIENNE, RAPON et Messieurs BOURGEOIS et LECAÇON.

Les douze années passées à bichonner les différents bassins, au service des grands et des petits nageurs, ont été, selon Léone, les plus belles années de sa vie.

Il faut savoir que cette femme enthousiaste qu'est Léone a immortalisé son passage à la piscine, en plantant un tamarinier qui fait le régal de tous ceux qui fréquentent les lieux.

Notre « famm djok » habite le quartier Palmiste, et en sa qualité de militante, elle met régulièrement sa maison à la disposition de BÂTIR LE PAYS MARTINIQUE, notamment lors des conférences de Pierre SAMOT. Il faut noter que la photo de notre Président d'Honneur occupe une large place dans le salon de Léone.

Léone accompagnait parfois Pierre SAMOT sur le terrain, lorsque ce dernier rendait visite aux habitants de Palmiste. Elle reconnaît que les conditions de vie ont été nettement améliorées, grâce à la mu-

nicipalité, dans son quartier La Treize. Cependant, cet enthousiasme est altéré par un point noir, celui du transport. En effet, ce secteur n'est pas bien desservi, situation qui pose problème à cette population, notamment celle des personnes âgées.

Pour Léone, le Lamentin est une ville exceptionnelle, de par la diversité de ses atouts (activités économiques, administrations, logements, activités sportives et culturelles, etc.) Elle est vraiment fière de sa ville.

Les trois dernières années de sa vie active se sont déroulées au Palais des Sports du Lamentin, dans une bonne ambiance, où se mêlaient qualité de service et convivialité. Léone était celle qui trouvait les mots justes pour encourager et mettre du baume au cœur de ses collègues.

Depuis sa retraite méritée, Léone s'occupe de son jardin et de ses petits-enfants, quand elle ne goûte pas aux joies des voyages.

Certains Bâisseurs, spécialistes de la chose culinaire pensent que depuis sa nouvelle vie, les accras et la « soup pié » confectionnés par Léone seront meilleurs sur les hauteurs du quartier Palmiste, lors des prochaines campagnes électorales !



Publication : BÂTIR LE PAYS MARTINIQUE

Directeur de publication : David ZOBDA, Président

Coordination / Rédaction : Comité National / Comité de Rédaction / Commission Communication

Conception graphique / Réalisation : Comité de Rédaction

Ont collaboré à ce numéro : D. ZOBDA, J. MANIN, M. MARIE-LUCE, G-L. LEBON, M. MAUGÉE, M. MAURICE-MADELON, J. CRAMPÉL, LNA, L. LATOUR, Y. ETIENNE NOTTE, JP. ALINGERY, C. LERIGAB

Impression : DREAM PRINT

Tirage : 500 exemplaires



Bâtir
le Pays Martinique

9 Rue des Barrières - 97232 Le LAMENTIN

☎ : 0596 57 06 86 / 📞 : 0696 44 68 16 - 80 97 58

@batirlepaysmartinique@outlook.fr

f Batir le pays martinique